



PDC ville de Fribourg **Communiqué de presse**

9 décembre 2010

Le Grand Conseil fribourgeois a adopté une loi ambitieuse de soutien aux fusions de communes et permet ainsi à la fusion des 6 communes du Grand-Fribourg d'être envisageable à l'horizon 2016. Le PDC de la ville de Fribourg soutient ce projet novateur conformément à son programme et félicite ses députés pour l'énorme travail fourni dans ce dossier.

Le Grand Conseil fribourgeois a adopté une loi ambitieuse de soutien aux fusions de communes. L'Etat financera cet encouragement. Le Législatif a en effet estimé que le canton devait seul prendre en charge le coût de cette aide compte tenu notamment de sa bonne situation financière. Les députés ont également décidé de supprimer la limite de 10'000 habitants qui aurait privé la ville d'un montant important. Enfin, le Grand Conseil a suivi sa commission en votant une aide financière globale de 50 millions de francs contre les 38 prévus par le Gouvernement.

Le PDC a clairement soutenu ce projet novateur permettant de renforcer les structures communales et bien entendu d'engager l'agglomération à devenir un centre cantonal fort, un objectif du Conseil d'Etat pour cette législature. Le montant total d'encouragement aux fusions signifie un référendum financier obligatoire. La population fribourgeoise aura donc le dernier mot. Le pdc de la ville invite d'ores et déjà toutes les citoyennes et citoyens à soutenir cette nouvelle loi, essentielle et indispensable pour la fusion du Grand Fribourg.

Le PDC de la Ville de Fribourg se réjouit de la décision du Grand Conseil et félicite ses députés pour l'énorme travail effectué dans ce dossier décisif. La fusion à six à l'horizon 2016 sera pour la ville de Fribourg l'unique moyen de résoudre les nombreux problèmes actuels de la capitale cantonale, tant au niveau de l'aménagement, que des transports et des finances. Il soutient ainsi ce projet conformément à son programme.

Pour plus d'informations, prière de contacter :

André Schönenweid
Rapporteur du groupe PDC
079/230 60 83

Laurent Dietrich
Président du PDC ville de Fribourg
079/532 08 68